

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Généralités :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Médecine et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Éducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique *76057*  Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : *10349*

Société : *RAM*

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : *ZOUAFI*

*EL Mostafa*

Date de naissance : *27/09/1958*

Adresse : *La même*

Tél. : *06 58 60 78 64*

Total des frais engagés : ..... Dhs

Cadre réservé au Médecin

*Dr. Moussa ROUAJI*  
Spécialiste en Chirurgie  
Traumatologie et Orthopédique  
164, Rue de la Croix Derv  
Kabir Casablanca

Cachet du médecin :

Date de consultation :

*Télé 05 22 20 45 45*

Nom et prénom du malade :

*ZOUAFI*

Lien de parenté :

Lui-même  Conjoint

Nature de la maladie :

*gengr pied dr*

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : *Casablanca*

Signature de l'adhérent(e) : *2011-05-28*

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
27/05/2020	Co	Gratuit		Moussa ROUAF Chirurgien Orthopédiste de la Croix-Derb Casablanca ISM: 06-01-16-41

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	I.N.P.E	Date	Montant de la Facture
092017300		27/05/27	1710,30

~~HARMACIE DE CASABLANCA  
50, Bd El Mahatta Casablanca  
Tél 05 22 80 09 70~~

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

## AUXILIAIRES MEDICAUX

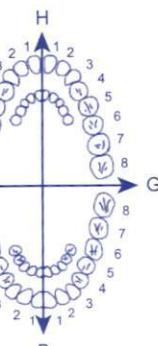
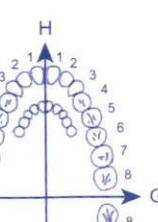
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

## Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 00000000 11433553	B	COEFFICIENT DES TRAVAUX
	<b>(Création, remont, adjonction)</b> Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

**Docteur Moussa ROUAJI**  
**MEDECIN**

Spécialiste en Chirurgie

Traumatologique et orthopédique

Diplômé de la Faculté de Médecine de Grenoble

AUT N° 13751

Casablanca, le .....

27/05/2024

الدكتور موسى رواجي

طبيب

و جراح اختصاصي في انشقاق

و أمراض العظام والمقاصيل

خريج كلية بكرنبل

AUT N° 13751

الدار البيضاء . في

Rouaji & Joffe

صيدلية الدار البيضاء  
PHARMACIE DE CASABLANCA  
160, Bd El Mahatta - Casablanca  
Tél 05 22 80 09 70

267, 2x2

- Zivlox 400/2 ml

712, 2x2  
Gutamycin 1% (281g)

74,80x3 Seffen 500 (3 RT) 18,

126,30x3 Aug metris des 10g (3 RT)

- 186x2

349, 2 Lovensx 400

1710, 301/2 675

Dr. Moussa ROUAJI  
Spécialiste en Chirurgie  
Traumatologie et Orthopédie  
164, Rue de la Croix Derb El Kabir - Casablanca  
Tél 05 22 80 11 35 - GSM 06.61.16.41.64

رقم 164، زنقة لا كروا، درب الكبيرة - الهاتف: 05.22.80.11.35 - ج. س.م: 06.61.16.41.64 - الدار البيضاء

164, Rue de la Croix Derb El Kabir - Tél. : C. 05.22.80.11.35 / GSM 06.61.16.41.64 - CASABLANCA

# Gentamycine® 160 mg

Gentamicine

Llorente

6 ampoules injectables de 4 ml

AUGMENTIN 1g  
AMOXICILLINE - ACIDE CLAVULANIQUE  
125 mg  
sachets

PPU: 126,30 DH  
LOT: 645501  
PER: 05/22

RESPECTER LES DOSES PRÉSCRITES

PPU: 126,30 DH  
LOT: 644963  
PER: 02/22

PPU: 126,30 DH  
LOT: 644820  
PER: 02/22

Ne pas dépasser les doses prescrites  
Boîte de 10 comprimés pelliculés

SEPCEN®  
ciprofloxacine  
500 mg

LOT: 05821001  
PER: 01/2024  
PPV: 74,80 DH

LOT: 05821001  
PER: 01/2024  
PPV: 74,80 DH

LOT: 05821001  
PER: 01/2024  
PPV: 74,80 DH

LOT 416  
EXP 05/23  
PPV 112DH00

LOT 417  
EXP 05/23  
PPV 112DH00

Sanofi-aventis  
Route de Rabat-F  
Ain seba Casablanca  
Lovenox 4000  
PPV: 349,00 DH  
E 1118001 180465

Lovenox®  
4000 UI anti-Xa/0,4 ml

énoxaparine sodique/  
enoxaparin sodium

Zivlox 400 mg  
7 Comprimés  
Deva Pharmaceutique

لوكساسين 400 ملغ

LOT: M0452  
PER: 12/2022  
PPV: 267,00DH

Zivlox 400 mg  
7 Comprimés  
Deva Pharmaceutique

لاسين 400 ملغ

LOT: M0433  
PER: 11/2022  
PPV: 267,00DH  
6 1118000 410034